Couleurs Crozon | Le magazine de la Commune | www.crozon.bzh

Crozon

n° 71
2026

LIOU KRAON



Crozon
UNE COPROPRIÉTÉ À FAIRE VIVRE

SOMMAIRE

P3 | Le mot de la Maire

P4 | Expression des groupes politiques

P6 | Finances de la commune

P8 | Littoral / Environnement

P10 | Enfance / Jeunesse

P12 | Aménagement du territoire

P14 | Solidarité / Vie sociale

P16 | Vie associative / Sport / Culture

P18 | Économie / Vie locale

P19 | Mobilité / Heure civique

P20 | Restons en contact

LIOU KRAON
Publication de la ville de Crozon
Place Léon Blum – 29160 Crozon
Tél. : 02 98 27 10 28
Site officiel : crozon.bzh

Directeur de la publication
Fanchon Lemonze

Rédaction
Les élus, Yoann Lotte

Crédits photos
Mairie de Crozon, Jonathan Fontaine, Adobe Stock.

Création - Conception
Les Éditions Buissonnières
35 rue Pors Aor – 29160 Crozon
Tél. : 02 98 26 22 50

Impression
Cloître Imprimeurs

Imprimé sur du papier issu de forêts gérées durablement (100 % PEFC)
ISSN 3040-5394

UNE GRANDE MAISON DONT NOUS SOMMES TOUS **COPROPRIÉTAIRES**



Chères Crozonnaises, chers Crozonnais,
Depuis les élections de mars, je veux d'abord vous dire merci : merci de la confiance que vous nous avez accordée, merci aux agents de la commune, merci à toutes celles et tous ceux qui nous écrivent, nous interpellent ou nous arrêtent au détour d'une rue. Cette confiance nous oblige.

À la rentrée, je vous annonçais que ce numéro vous présenterait les premiers chantiers et projets de notre mandat. Les voici. Avant de les parcourir, je voudrais vous dire dans quel esprit nous les portons.

Être une commune en 2026, c'est être sollicitée sur tout. L'État a confié aux communes toujours plus de missions, alors que leurs moyens ne suivent pas : la taxe d'habitation sur les résidences principales a disparu, les dotations ne progressent plus au rythme des prix. Les associations de maires, au niveau national comme dans le Finistère, le disent depuis longtemps. Ce n'est pas une plainte, c'est le cadre dans lequel nous travaillons. Sylvie Thouard, première adjointe, chargée des finances, vous explique plus loin ce qu'il implique pour notre budget.

Dans ce cadre, les communes restent en première ligne face au dérèglement climatique : sécheresse, risque d'incendie, recul du trait de côte, tempêtes. Sur une presqu'île, ces mots n'ont rien d'abstrait. Nous y répondons concrètement, avec les agents, les secours, les associations, la communauté de communes et le Département : études sur le littoral, gestion de l'eau, végétalisation du bourg. Vous en trouverez le détail dans ces pages.

Une commune, c'est comme une grande maison dont nous sommes tous copropriétaires. Il faut la réparer, l'entretenir au quotidien, des routes aux écoles en passant par les bâtiments et les espaces publics, et anticiper son devenir à moyen et long terme. Dans une copropriété, on ne vote pas tous les travaux la même année : on hiérarchise, on explique, on tient le budget. C'est la sobriété que nous assumons, parce qu'elle protège ce qui compte.

Ce qui compte, ce sont d'abord les personnes. Nos aînés, pour lesquels une mutuelle communale se met en place, avec déjà un point info et une réserve de bénévoles. Nos enfants et nos adolescents, qui doivent trouver à Crozon des lieux pour jouer, se retrouver et grandir, comme le futur parcours de santé de Sligo. Nos associations, qui font vivre la commune toute l'année. Derrière chaque projet de ce numéro, il y a un service rendu à l'une ou l'autre de ces générations.

Ce qui compte aussi, c'est que Crozon reste vivante toute l'année. Cela suppose de pouvoir loger celles et ceux qui la font vivre : des enseignants pour nos écoles, des soignants pour notre hôpital, des salariés pour nos commerces et nos services, qui ne devraient pas avoir à faire la route depuis Brest ou Quimper. Cela suppose de créer du logement, comme nous l'étudions boulevard Pralognan-la-Vanoise, tout en préservant notre cadre de vie, et de proposer aux familles des services qui leur donnent envie de s'installer. Cette rentrée, aucune classe n'a fermé : nous voulons que cela dure.

Reste l'équilibre que je rappelais à la rentrée : Crozon est attractive et nous devons nous en réjouir, mais cette attractivité doit s'exercer dans le respect de celles et ceux qui y vivent à l'année. C'est tout le sens de la réflexion engagée sur la mobilité et le stationnement, que nous ouvrirons aux habitants et aux professionnels dans le cadre d'une commission extra-communale.

Nous n'y arriverons pas seuls. La communauté de communes, le Département, nos communes voisines : sur un territoire comme le nôtre, l'entraide n'est pas un slogan. Mutualiser, c'est répondre avec plus de cohérence aux besoins des habitants, et dépenser un euro une fois plutôt que plusieurs.

Enfin, un mot de méthode. Depuis mars, ce que j'apprécie tout particulièrement, c'est la richesse des échanges avec les agents et avec vous. C'est dans ce dialogue, y compris avec l'ensemble des élus du conseil municipal, que nous voulons avancer. Nous ne serons pas toujours d'accord, mais nous nous le dirons en face. Le travail ne fait que commencer.

Bonne lecture, et à très bientôt.

Fanchon Le Monze,
Maire de Crozon



Cliquer ici pour le texte **en Breton**

Restez informés, installez l'application

IntraMuros

GROUPE DE LA MAJORITÉ
UN AVENIR POUR CROZON



Contact : unavenirpourcrozon@crozon.bzh

L'heure de l'action

Voici maintenant un peu plus de six mois que notre équipe est en place. Ces premiers mois ont été constructifs, marqués par de nombreuses rencontres, des échanges et une meilleure compréhension des enjeux auxquels notre commune est confrontée.

Ainsi, nous poursuivons notre action face au recul du trait de côte, et continuons les études nécessaires pour adapter notre littoral aux transformations en cours et protéger durablement notre bord de mer.

Nous lançons également une réflexion sur la végétalisation du bourg, afin d'imaginer des réponses locales au réchauffement climatique, d'améliorer notre cadre de vie et de renforcer la résilience de notre territoire.

En partenariat avec la Communauté de Communes et le Département, nous visons à innover dans la récupération et la gestion de l'eau, pour sécuriser nos approvisionnements et construire des solutions pérennes.

Nous poursuivons la réflexion sur un écoquartier à travers l'étude du réaménagement du boulevard Pralognan-la-Vanoise, intégrant les sites de Gitem et du SDIS, conformément à notre engagement. Ce projet devra répondre aux besoins de logement tout en préservant le cadre de vie.

Pour offrir à nos enfants des lieux sûrs où jouer, apprendre, se retrouver et grandir. La création d'un parcours de santé boulevard de Sligo est engagée : ouvert à toutes les générations, il favorisera l'activité physique et le lien social. Nous recherchons également un lieu d'accueil pour les adolescent·e·s, afin de leur proposer un espace de rencontre et d'activités.

Nous souhaitons soutenir la culture, les loisirs, le sport et la vitalité associative. Un parquet de danse sera installé à la Maison du Temps Libre et l'élaboration d'un Office des sports est en cours, afin de mieux coordonner les initiatives sportives et accompagner les associations.

Nous restons attentifs à nos aînés. Une mutuelle communale, un point info recensant les dispositifs disponibles ainsi que le lancement de l'heure civique, avec la création d'une réserve de bénévoles, sont en cours.

Crozon doit accueillir ses visiteurs dans de bonnes conditions, tout en préservant son environnement, ses habitants et son identité. Une réflexion incluant les usagers est engagée sur la mobilité et le stationnement.

Enfin, nous poursuivons l'entretien de nos équipements, bâtiments, espaces publics, etc., comme l'illustre la finalisation de la reconstruction du Relais des Pêcheurs et de l'Épicerie du Fret.

GROUPE CROZON AVEC VOUS!



Contact : crozonavecvous@crozon.bzh

Gaëlle VIGOUROUX, Pascal DURAND, Clarisse RÉALÉ et Christian JACQUOT.

Chères concitoyennes, chers concitoyens

La vie à Crozon semble bien tranquille quand on la compare aux tumultes du monde, aux guerres aux portes de l'Europe et aux questionnements de notre jeunesse qui s'exprime devant les lycées, tous les lycées de France.

Nous, Crozonnaises et Crozonnais, avons des enfants et des petits enfants impactés par le désengagement de l'État, par la baisse de l'investissement dans les établissements scolaires, par la baisse du nombre de professeurs, par la baisse des aides aux étudiants, par la difficulté à se soigner, à se loger et même à manger à tous les repas.

Nos jeunes sont aussi impactés par la baisse du pouvoir d'achat de leurs parents et grands-parents, de moins en moins nombreux à pouvoir les aider... La montée du prix de l'essence et des prix de l'alimentation touche, à présent, tout le monde.

Plus que jamais, notre jeunesse a besoin d'être écoutée, accompagnée. Plus que jamais notre jeunesse a besoin que nous croyions en elle et que nous nous mobilisions pour leur avenir : une planète habitable, un système de soin et de sécurité sociale solidaire et efficient, des services publics de qualité, un avenir désirable.

Cette jeunesse a été marquée par le COVID. Elle voit de nombreux métiers disparaître avec l'IA ; elle doit vivre demain dans un monde dont les ressources se raréfient ; elle est stigmatisée quand elle s'engage pour l'environnement, le climat et contre les discriminations ; Elle se sent incomprise, se met parfois en action comme actuellement, face à l'inaction de ses aînés, habitués à l'abondance, au progrès et à la croissance que l'on croyait infinie...

Dans notre mandat local, nous pouvons choisir d'être au rendez-vous et d'améliorer la place que nous consacrons à la jeunesse et aux jeunes actifs : du logement accessible, un emploi à l'année, des transports collectifs réguliers toute l'année, des aides pour aller étudier, monter des projets ou pour pratiquer des activités associatives. Ces solutions sont à portée de main, décrites dans notre programme. La majorité municipale peut s'en saisir.

Et puis, à moyen terme, il y a les élections présidentielles de 2027 et la possibilité de suivre la jeunesse dans ses choix. Les jeunes générations sont l'avenir, elles veulent de l'écologie et de la justice sociale, elles veulent une place pour tous dans la société, quelle que soit sa couleur de peau ou son sexe. Nous les avons bien éduqués, entendons-les, faisons leur confiance et votons avec eux, pour leur offrir un avenir meilleur !

GROUPE CROZON POUR TOUS



Erik EUZEN

Contact : crozonpourtous@crozon.bzh

L'été 2026 a été particulièrement tendu pour l'eau potable à Crozon.

• Le 15 juin, l'usine de Poraon a cessé de produire.
• Le 2 juillet, le Finistère a été placé en alerte sécheresse.
• Le 16 juillet, il est passé en alerte renforcée.
• Le 7 août, le département est passé au niveau « crise sécheresse ».
• Le 18 août, Crozon a décidé de réduire la pression de l'eau au robinet.

La consommation a commencé à diminuer après le 3 août, tout en restant élevée : 7 000 m³ par jour.

Il faut sécuriser plus tôt le système d'approvisionnement. L'été 2026 révèle quatre difficultés :
1. Une forte dépendance à une ressource extérieure : elle a représenté 77 % de l'eau mise à disposition.
2. Poraon, un point stratégique. L'usine ne produisait plus depuis le 15 juin. Pourquoi cette ressource n'était-elle plus disponible au début de l'été ? Comment la remettre durablement en production ?
3. Des pertes importantes sur le réseau : 25 % de l'eau produite n'arrive pas à destination. C'est considérable à une période où chaque m³ compte.
4. Une baisse de la consommation des habitants. C'est positif : malgré la fréquentation touristique, elle a diminué en août par rapport à 2025 et à 2022, année de sécheresse.

Nous proposons cinq mesures prioritaires.

1. Préparer l'été dès l'hiver
Ne pas attendre juin pour constater que la situation devient critique. Dès le printemps, nous devons évaluer combien de jours Crozon peut assurer une saison touristique normale avec les ressources disponibles.

2. Fixer un seuil d'alerte propre à Crozon
Ne pas attendre les décisions préfectorales d'« alerte », d'« alerte renforcée » ou de « crise ». Crozon doit avoir son propre plan de vigilance pour agir avant la rupture.

3. Accélérer la recherche de nouvelles ressources
L'étude de nouvelles ressources et de captages ou forages à Argol doit être une priorité stratégique.

4. Faire de la chasse aux fuites une priorité absolue
Crozon doit publier chaque année le rendement du réseau et fixer un objectif chiffré.

5. Agir sur les besoins liés au tourisme
Les infrastructures doivent être dimensionnées pour les habitants permanents et les pics de fréquentation estivale. Une réflexion sur les jauges est nécessaire.

N'oublions pas le risque incendie : les réserves d'eau sont très insuffisantes près des espaces naturels et des exploitations agricoles.

Le travail à réaliser est considérable et nous souhaitons y participer pleinement. Mais un bilan politique et technique de l'été 2026 s'impose. Nous l'avons demandé officiellement lors du conseil municipal du 16 septembre.

GROUPE CROZON DEMAIN



Jean-Roger GUIBAN

Contact : crozondemain@crozon.bzh

Voilà 6 mois que le Conseil Municipal est installé et notre groupe vous doit le bilan de son action.

Lors du Conseil Municipal du 5 juin, j'ai interrogé Madame la Maire sur la possibilité de revenir sur la majoration de la part communale de la taxe d'habitation des résidences secondaires à 60 % puisque le curseur pouvait être fixé entre 5 et 60 %. La réponse a été négative. Je l'ai aussi interpellée sur le fait d'instaurer une servitude de résidence principale pour limiter les permis de construire des résidences secondaires conformément à la loi Le Meur-Echandiz. Si cela passe par une révision du PLUIH, il est du pouvoir du Maire de décider de sa mise en place. Je prendrai toute ma part en tant que membre de la Commission Urbanisme de la commune en participant aux réunions à intervenir sur le sujet. J'ai demandé également que la Mairie prenne un arrêté dérogatoire à l'arrêté préfectoral pour la mise en place d'une caniplage comme cela s'est fait dans le Finistère à Penmarc'h, Brignogan ou Saint-Pabu par exemple. La réponse a été négative pour cet été. Gageons que l'année prochaine nos amis les bêtes puissent s'y promener sous la surveillance de leurs maitres.

Lors du CM du 16 Septembre j'ai exprimé mon désaccord sur la fermeture des 5 samedis pendant l'été arguant de l'impossibilité des usagers qui travaillent dans la semaine d'effectuer leurs démarches administratives. J'ai exprimé également mon désaccord sur la décision unilatérale de ne plus afficher les permis de construire en mairie au mépris des personnes qui n'ont pas d'ordinateur ou qui ne maîtrisent pas l'outil informatique. J'ai aussi demandé des éclaircissements aux élus sur le fonctionnement du Syndicat Départemental d'Energie du Finistère (SDEF) car les usagers ne comprennent pas que certaines rues restent éclairées la nuit et pas d'autres. J'ai appelé de mes vœux que le SDEF soit invité en Mairie pour s'en expliquer lors d'une réunion.

Concernant la canicule de cet été, il conviendra de réfléchir collectivement à adapter notre mode de vie concernant l'utilisation de l'eau potable et en adaptant nos bâtiments publics et privés afin qu'ils ne deviennent pas des bouilloires thermiques.

Enfin, j'ai écrit au Maire pour connaître l'avancement du dossier du parking Le Ster à Morgat. Nous nous opposons fermement à la construction de l'immeuble prévu comprenant 30 logements pour une surface de plancher de 1900 m² minimum sans logement sociaux. Une réunion est prévue avec l'avocat de la Commune et je vous tiendrai informés.

BUDGET 2026 **FONCTIONNEMENT**

DÉPENSES

TOTAL : 10427839 €

RECETTES

TOTAL : 10427839 €

8102705 €
Impôts et taxes
Taxe professionnelle, Taxe d'habitation résidence secondaire, Impôts directs locaux...

1677360 €
Dotations de l'État
DGF (dotation globale de fonctionnement, DNP, autres participations de l'État)

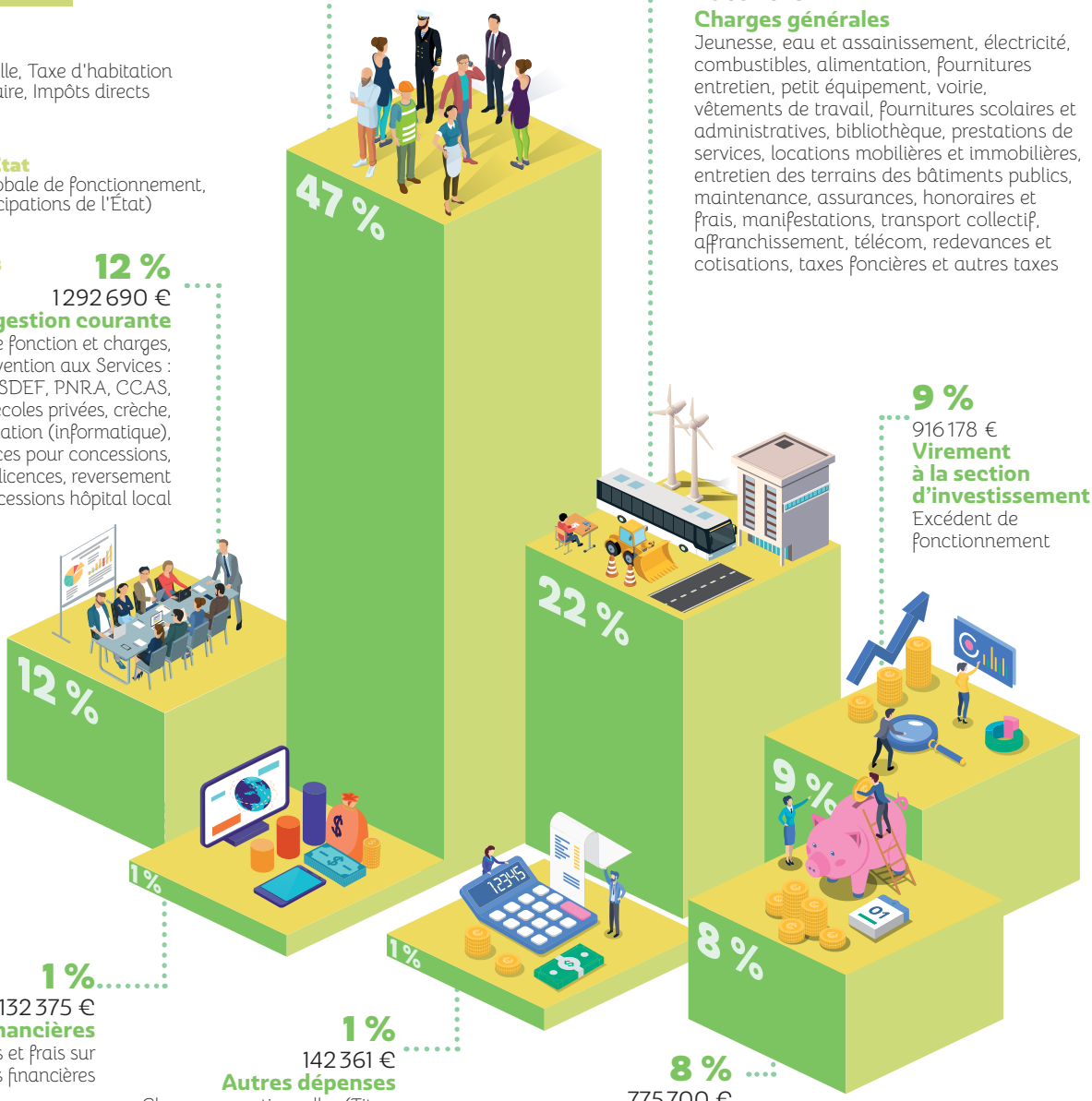
647774 €
Autres recettes

47 %
4 865 420 €
Charges de personnel
Salaires et charges de personnel

22 %
2 303 115 €
Charges générales
Jeunesse, eau et assainissement, électricité, combustibles, alimentation, fournitures entretien, petit équipement, voirie, vêtements de travail, fournitures scolaires et administratives, bibliothèque, prestations de services, locations mobilières et immobilières, entretien des terrains des bâtiments publics, maintenance, assurances, honoraires et frais, manifestations, transport collectif, affranchissement, télécom, redevances et cotisations, taxes foncières et autres taxes

12 %
1 292 690 €
Charges de gestion courante
Indemnités de fonction et charges, participation/subvention aux Services : incendie (SDIS), SDEF, PNRA, CCAS, associations, écoles privées, crèche, droits d'utilisation (informatique), redevances pour concessions, brevets, licences, reversement concessions hôpital local

9 %
916 178 €
Virement à la section d'investissement
Excédent de fonctionnement



1 %
132 375 €
Charges financières
Intérêts et frais sur opérations financières

1 %
142 361 €
Autres dépenses
Charges exceptionnelles (Titres annulés et régularisation écritures, Atténuation de Produits, Provisions)

8 %
775 700 €
Amortissements des immobilisations



Sylvie THOUARD
1ère adjointe, en charge des finances

GÉRER AUJOURD'HUI, **PRÉPARER DEMAIN**

Nous vivons une période où les repères sont parfois bousculés. Les incertitudes politiques, économiques et sociales se conjuguent désormais avec les conséquences concrètes du changement climatique.

Dans ce contexte, gérer les finances d'une commune ne consiste pas seulement à équilibrer un budget ou répondre aux besoins du quotidien. C'est aussi faire des choix pour préparer l'avenir.

En tant que première adjointe chargée des finances, je suis donc particulièrement attachée à ce que chaque euro dépensé ait un sens et réponde à une nécessité ou à une ambition pour notre commune.

Nos marges de manœuvre sont toutefois contraintes. Cela nous oblige à être exigeants : ainsi, nous devons établir des priorités, anticiper, rechercher les

BUDGET 2026 **INVESTISSEMENT**

DÉPENSES

TOTAL : 7319497 €

RECETTES

TOTAL : 7319497 €

Excédent investissement 2025 : 585 030€
Cession (ventes) : 655 140€
Reprise des amortissements : 775 700€
Emprunt : 930 720€
Subventions d'investissement (État, Région, Département, Europe) : 763 655€
Dotations de l'État : 518 000 €
Auto-financement : 2 091 923 €
Autre : 999 329 €

73 %
5 317 473 €
Immobilisations en cours
Aménagement terrains de sport, aménagement cimetière, travaux d'économie d'énergie, travaux de mise en sécurité des bâtiments, centre de secours, travaux accessibilité bâtiments communaux, grosses réparations de bâtiments, chemins ruraux et voies cyclables et piétons, renforcement réseau eaux pluviales, opérations de voiries, travaux accessibilité, aménagement Morgat, programme de voiries, signalisation, aménagement de réseaux, protection contre la mer, clôtures

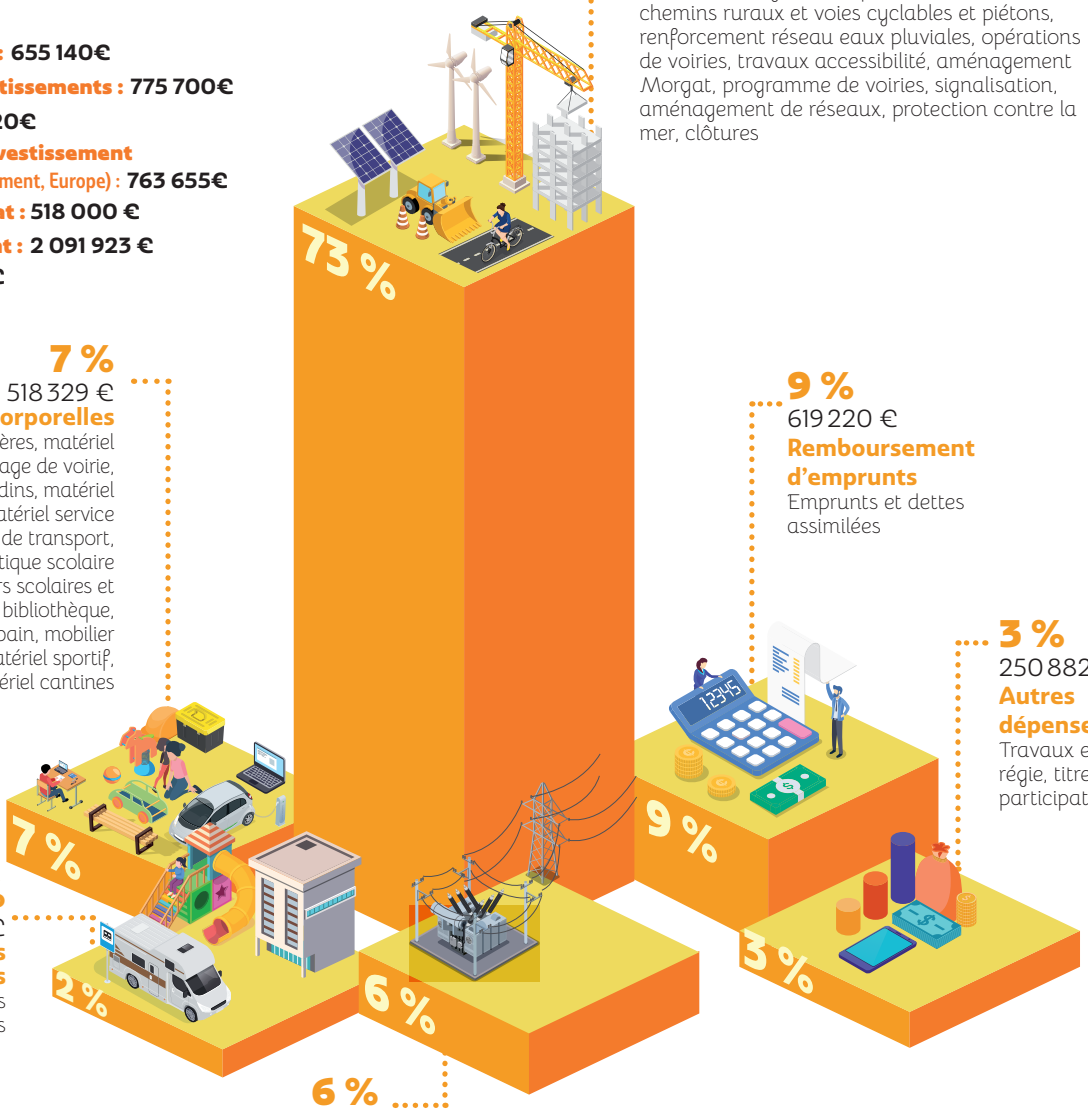
7 %
518 329 €
Immobilisations corporelles
Acquisitions foncières, matériel roulant voirie, outillage de voirie, matériel de jardins, matériel services techniques, matériel service bâtiments, matériel de transport, matériel informatique scolaire et services, mobiliers scolaires et enfance jeunesse, bibliothèque, mobilier urbain, mobilier périscolaire, matériel sportif, matériel cantines

9 %
619 220 €
Remboursement d'emprunts
Emprunts et dettes assimilées

3 %
250 882 €
Autres dépenses
Travaux en régie, titres de participation

2 %
195 730 €
Immobilisations incorporelles
Études, concessions et droits similaires

6 %
417 863 €
Subventions d'équipement versées
Participation signalétique voie verte au Département, effacement réseaux, subventions aux associations



financements, maîtriser nos dépenses et mesurer nos capacités d'investissement.

Mais une gestion rigoureuse ne doit pas devenir une gestion qui renonce.

Car un budget municipal n'est pas qu'une succession de chiffres. Derrière chaque ligne budgétaire, il y a un service, un équipement, un projet, une ou des personnes, un besoin ou une opportunité pour notre territoire.

Notre responsabilité est donc double : répondre aux attentes d'aujourd'hui et transmettre aux générations futures une commune capable de relever les défis qui l'attendent.

Nous ferons des choix qui devront toujours être guidés par la même exigence : une gestion saine, responsable et transparente, au service d'une commune vivante, solidaire, accueillante et préparée pour l'avenir.

C'est avec cette conviction que nous poursuivons notre action : être raisonnables dans nos dépenses, ambitieux dans nos projets et responsables dans nos décisions.

Sylvie Thouard



PRÉSERVER NOTRE LITTORAL
PARTAGER NOTRE PATRIMOINE NATUREL

En tant que conseiller délégué au littoral de la commune et vice-président du Parc naturel régional d'Armorique, je souhaite m'investir pleinement dans les nombreux dossiers qui concernent notre littoral et nos espaces naturels.



Alain DAOULAS
Conseiller délégué
au littoral
Vice Président du PNRA

La presqu'île de Crozon bénéficie d'un patrimoine naturel exceptionnel, qui constitue une richesse pour ses habitants comme pour les visiteurs. Notre responsabilité est de permettre au plus grand nombre d'en profiter, tout en veillant à sa préservation et à son équilibre dans le temps.

L'accès à la mer pour tous constitue l'une de mes priorités. Il doit s'accompagner d'une réflexion sur le développement maîtrisé des activités maritimes et des sports nautiques, ainsi que sur l'évolution de la plaisance. Ces usages font pleinement partie de la vie de notre territoire et contribuent à son attractivité, à son dynamisme économique et au lien social.

Le littoral est un espace partagé, vivant et fragile. Il nous appartient donc de trouver le juste équilibre entre les différents usages, l'accès de tous à la mer et la nécessaire protection de nos paysages et de nos milieux naturels.

C'est dans cet esprit que je souhaite poursuivre mon engagement : agir concrètement pour un littoral accessible, vivant et préservé, aujourd'hui comme pour les générations futures. ⬢

Alain Daoulas

UN LITTORAL TOUJOURS PLUS ACCESSIBLE à TOUS

La Ville de Crozon poursuit ses actions pour faciliter l'accès au littoral aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite. La commune fait partie des villes pilotes accompagnées par le Département du Finistère pour développer l'accessibilité des plages.

Plusieurs projets sont à l'étude, sous réserve de financements : l'installation d'une potence PMR au port de Morgat pour faciliter l'accès aux activités nautiques, ainsi que la création de cheminements adaptés pour rejoindre les plages.

Ces aménagements viendraient compléter les équipements existants : trois fauteuils amphibies gratuits en saison (deux à Morgat, près du trampoline de Crapato, et un au poste de secours de Goulien), des platelages d'accès à la plage, des places de stationnement PMR et des toilettes accessibles à Morgat et Goulien.

L'objectif est de poursuivre progressivement les aménagements pour un littoral plus inclusif, permettant à chacun de profiter de la mer et des plages dans les meilleures conditions. ⬢
Alain Daoulas

LE POINT SUR LES NOUVELLES ACCESSIBILITÉS AU PORT DE MORGAT

L'accès repensé à la petite cale du vieux môle a été réalisé afin de proposer un accès gratuit pendant la période de la mise en place du parking payant. 24 macarons ont été accordés. Le fonctionnement est optimal et permet une mise à l'eau facilitée pour les pratiquants de voile légère. Aucune mise à l'eau par remorque n'y est autorisée.

L'élargissement de l'accès à la première barrière aux associations dont l'objet est directement lié à une pratique nautique, est également une bonne réalisation. U, nombre limité de badges était proposé à ces associations. Nous avons autorisé quelques bénévoles âgés qui participent à la vie associative du port de pouvoir obtenir ce badge.

L'emplacement de la passerelle du ponton I va être modifié afin de faciliter l'accès aux embarquements pour les passagers des différents prestataires nautiques.

Pour rappel, l'entrée/ sortie du port pour les kayaks a été facilité par la mise en place d'un chenal. Cette installation a



été un franc succès cet été, de même que la mise en place d'une nouvelle bouée de contournement pour les usagers et visiteurs du port.

Cheminement à travers le port

Le projet est de mettre en œuvre un cheminement afin de faire découvrir les activités nautiques à nos visiteurs. Il s'adresse également aux crozonnais pour une balade toujours appréciée tout au long de l'année. La retombée secondaire recherchée est de provoquer l'envie de s'inscrire dans une découverte plus active par l'inscription à une des activités proposées.

Un document existe déjà et propose des pistes de travail qu'il faut adapter. Nous allons y travailler dans l'espoir d'aboutir à sa réalisation.

Roland Quiniou



Roland Quiniou
Adjoint aux ports
et à l'environnement

MORGAT : LE GRAND CHANTIER DE DÉSENSABLEMENT

La plage de Morgat s'ensable année après année. Face à ce phénomène, un projet d'envergure se dessine, associant désensablement et protection de la route côté Toul Car. Avant le lancement des travaux, deux années d'études complémentaires sont toutefois nécessaires.

Une plage qui se comble

Le constat est ancien : la plage de Morgat subit un ensablement naturel, attribué à la construction de la digue du port de plaisance, qui a perturbé la circulation du sable dans l'anse. Celui-ci s'accumule au sud de la plage, jusqu'à atteindre le niveau de la route. La commune doit donc intervenir régulièrement pour désensabler certains secteurs, notamment l'exutoire du Loc'h et le pied de cale du port.

Un projet global pour désensabler et protéger

Le projet à l'étude vise à apporter une réponse durable à cette situation. Il prévoit :

- Le désensablement de la plage pour retrouver un estran de qualité.
- La construction d'un mur de protection de la route côté Toul Car, dont le pied est menacé par le manque de sable et l'érosion provoquée par les vagues.
- La réalisation d'épis à l'extérieur de la digue afin de ralentir le transit du sable.

Deux années d'études avant les travaux

Le chantier ne démarrera pas immédiatement. Des études complémentaires seront conduites sur deux ans pour préciser les solutions techniques, évaluer les impacts environnementaux et hydrosédimentaires et sécuriser le financement de cette opération d'envergure.

Le port également concerné

Les élus vont demander que le désensablement du port soit intégré à ces études. La plage et le port appartiennent au même système hydrosédimentaire. Une approche globale doit permettre de retenir des solutions cohérentes, pour éviter que la plage ne s'ensable à nouveau et préserver l'usage du chenal et des quais.

En attendant les travaux

La commune poursuivra les interventions ponctuelles nécessaires pour maintenir l'accès à la plage, assurer l'écoulement du Loc'h et préserver l'activité portuaire.

Deux années d'études pour préparer un projet global, avec l'ambition d'apporter une réponse durable à un phénomène qui affecte Morgat depuis des décennies.

Roland Quiniou



SERVICE ENFANCE JEUNESSE : DES PROJETS AU SERVICE DES FAMILLES

Le service Enfance Jeunesse poursuit deux objectifs majeurs : renforcer la dimension éducative des activités périscolaires et développer les équipements ludiques dans les espaces verts de la commune.

Un cadre plus clair pour les activités périscolaires

Afin d'organiser au mieux l'accueil des enfants avant et après la classe ainsi que la restauration scolaire, un règlement intérieur a été rédigé. Il rappelle les droits et devoirs des enfants comme des encadrants. Les familles sont invitées à en prendre connaissance.

Parallèlement, une charte de savoir-vivre et de respect mutuel a été élaborée dans une démarche pédagogique. Son contenu essentiel est repris sur une affiche illustrée, qui sera bientôt installée dans la cantine.

Les ATSEM accompagnent désormais les plus jeunes enfants lors des repas à la cantine. Elles partagent ce moment avec eux et les aident à développer leur éveil au goût ainsi qu'à apprendre à utiliser leurs couverts.

Enfin, un questionnaire de satisfaction adapté à l'âge des enfants sera distribué avant chaque période de vacances scolaires, afin de recueillir leur avis sur les activités proposées.

De nouveaux espaces de jeux pour tous

Crozon ne dispose aujourd'hui que d'une aire de jeux, située près de la poste. Pour offrir davantage de possibilités aux familles, de nouveaux équipements seront installés dans d'autres sites.

Un parc familial sera également aménagé le long du boulevard de Sligo. Cet espace permettra à chacune et chacun de se promener, de se ressourcer et de partager des moments de détente et de jeux.

Un projet de crèche qui avance

Le projet de création d'une crèche à Crozon se poursuit. Le futur équipement est envisagé à proximité de l'école maternelle Jean Jaurès, afin de favoriser la complémentarité entre les différents services dédiés à la petite enfance.

Les études sont actuellement en cours pour préciser la conception du bâtiment, évaluer les financements et subventions mobilisables, mais aussi mieux connaître les besoins des familles de Crozon et des communes voisines.

L'objectif est clair : proposer une solution d'accueil adaptée aux jeunes enfants et répondre aux attentes des familles. À travers ce projet, la commune souhaite renforcer son attractivité et construire un territoire où les jeunes parents peuvent s'installer, travailler, vivre et faire grandir leurs enfants.

Françoise Segalen

Françoise Segalen
Adjointe à l'enfance jeunesse



UN ESPACE JEUNES **POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DE NOTRE JEUNESSE**

La jeunesse constitue une richesse essentielle pour notre commune. C'est pourquoi la municipalité travaille activement à la création d'un futur espace jeunes, un lieu dédié aux rencontres, aux échanges et aux activités des adolescents de Crozon.



Si la volonté de créer cet espace est aujourd'hui clairement affirmée, sa forme définitive et son lieu d'implantation restent encore à l'étude. La principale difficulté réside dans la disponibilité de locaux adaptés. Comme de nombreuses collectivités, notre commune fait face à une forte contrainte foncière et immobilière qui limite les possibilités d'aménagement.

Dans ce contexte, plusieurs pistes sont actuellement explorées afin de proposer une solution à la fois réaliste, fonctionnelle et rapidement opérationnelle.
Les réflexions en cours privilégient notamment une implantation à proximité des lieux déjà fréquentés par les jeunes durant leur temps libre.

L'objectif est simple : offrir aux jeunes un espace accueillant, identifié et sécurisé où ils puissent se retrouver, échanger, participer à des activités ou simplement partager des moments de convivialité.

Ce projet répond à un besoin exprimé depuis plusieurs années. Si la presqu'île bénéficie d'espaces naturels remarquables qui offrent un formidable terrain de jeux et de retrouvailles aux beaux jours, les périodes de mauvais temps rappellent l'absence d'un lieu couvert spécifiquement dédié à la jeunesse.

Consciente de cette réalité, l'équipe municipale poursuit activement ses recherches afin d'identifier les meilleures solutions techniques et financières. Rien n'est encore définitivement arrêté, mais la volonté est intacte : faire émerger un espace jeunes répondant aux attentes des adolescents et des familles dans les meilleurs délais.

Ce futur lieu devra être construit avec les premiers concernés. Les jeunes auront ainsi toute leur place dans la réflexion afin que cet espace corresponde véritablement à leurs besoins, à leurs usages et à leurs aspirations.

Anne-Hélène Bernard,

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : **DONNER DU SENS AU MANDAT**

En 2027, un nouveau Conseil municipal des jeunes (CMJ) sera élu à Crozon. Ce nouveau mandat doit être l'occasion de donner aux jeunes élus une véritable place dans la vie de la commune.



Bruno Voïta
Conseiller délégué

Un budget de 6 000 € sera consacré au CMJ afin de leur permettre de construire et de réaliser de véritables projets pour Crozon. Mais au-delà du financement, c'est leur implication dans la réflexion et la décision que nous voulons renforcer.

Participer à quelques cérémonies ou événements protocolaires est une chose. Être réellement acteur de son mandat en est une autre. Nous souhaitons intégrer les jeunes élus à certains groupes de travail et de réflexion, afin de recueillir leur vision, leurs idées et leurs propositions sur les projets qui concernent leur commune.

En tant qu'élu aux côtés du CMJ, accompagné par le service Enfance-Jeunesse (Marie et Jennifer), j'ai à cœur de leur donner de véritables responsabilités. Leur mandat est légitimé par le vote des jeunes : leur parole doit être entendue, prise en compte et avoir sa place dans les décisions.

Je tiens également à remercier les jeunes élus qui achèvent leur mandat pour leur implication, leurs idées et le temps consacré à la commune. Leur engagement est précieux et constitue une belle expérience de citoyenneté.

Bruno Voïta.



Réunion de chantier RD8

TRAVAUX, VOIRIE ET RURALITÉ : **AU PLUS PRÈS DU TERRAIN**

Depuis ma prise de fonction en tant qu'adjoint chargé des travaux, de la voirie, des bâtiments communaux et de la ruralité, je n'ai pas vraiment le temps de m'ennuyer ! La fonction est à la fois passionnante et exigeante.



Hervé LE ROUX
Adjoint aux travaux et à la ruralité

Dès le début du mandat, j'ai été très bien accueilli par les équipes des services techniques et l'ensemble du personnel municipal. Je profite de cette tribune pour les remercier pour leur disponibilité et leur engagement au quotidien.

Mon premier dossier a été de prendre en cours le chantier de réfection de la RD8, à la sortie de Crozon en direction de Camaret. Entre les différents termes techniques et les nombreux aspects à suivre, il a fallu se familiariser avec un nouvel univers. Six mois plus tard, je commence à mieux en maîtriser les rouages !

Du côté des bâtiments communaux, plusieurs projets importants sont engagés. Au Fret, les travaux de la future épicerie avancent et les habitants attendent avec impatience sa réouverture, prévue début 2027. À Morgat, la reconstruction du Relais des Pêcheurs se poursuit, avec une ouverture prévue courant 2027.

La voirie constitue également une part importante de ma délégation. Avec le nombre de kilomètres de routes que compte la commune, les besoins sont nombreux et les interventions doivent être hiérarchisées. À cela s'ajoute l'augmentation du coût des travaux, notamment liée à la hausse du prix des matières premières et de l'énergie. Nous devons donc faire des choix et intervenir en priorité là où les besoins sont les plus importants.

Il en va de même pour les chemins ruraux, indispensables à l'activité agricole, mais également utilisés par les promeneurs et les pratiquants de VTT.

Enfin, ma permanence hebdomadaire me permet d'échanger directement avec les habitants qui viennent faire part de leurs demandes et de leurs difficultés. Toutes ne peuvent pas être réglées immédiatement, mais chacune mérite d'être entendue et examinée.

Nous ne pourrons pas tout faire, ni tout de suite. Mais nous continuerons à faire le maximum, avec les moyens dont nous disposons, pour améliorer au quotidien les équipements, les routes et les espaces publics de notre commune.

Hervé Le Roux

FAVORISER LES **MOBILITÉS ALTERNATIVES**

La question des mobilités relève désormais des compétences de la CCPCAM. Un plan d'action sur sept ans a été approuvé autour des thèmes suivants : amélioration des transports en commun en lien avec la Région, covoiturage, liaisons douces, vélos. Au-delà de ce document de planification, la commune réalise chaque année des aménagements de chemins pour offrir des itinéraires sécurisés aux cyclistes et aux familles en dehors des voies départementales. Ce réseau permet de relier le centre-ville de Crozon aux principaux sites touristiques, Cap de la Chèvre, Goulien, Losmarc'h, Tal ar Groas ou le Fret par exemple. Ces voies douces sont renforcées chaque année, avec l'ambition de se raccorder aux communes voisines, Lanvéoc par exemple. L'ambition de la nouvelle municipalité est de renforcer ses actions d'améliorations de la mobilité en facilitant l'accès aux parkings et en retravaillant sur un nouveau plan de circulation.

François-Xavier Deflou



Retrouvez la carte des mobilités en ligne.

DÉVELOPPER **L'HABITAT**

L'habitat est l'une des priorités de la nouvelle municipalité pour permettre aux crozonnais de se loger à des prix abordables. Les contraintes administratives et financières sont nombreuses mais malgré ceci, de nombreux projets sont en cours de réalisation. Notre ambition est de renforcer l'offre de logements dans le centre bourg dans la limite de l'enveloppe urbaine avec une diversité pour la rendre plus accessible au plus grand nombre. Parmi ces projets nous pouvons citer les immeubles du groupe Vinci sur l'ancien terrain Lidl, le projet Marelia rue Charles Levenez, les logements sociaux développés par Aiguillon rue de Menez Gorre ou par Nexity rue du Guesclin. D'autres projets à plus long terme seront réalisés sur des terrains appartenant à la commune :

- Un écoquartier sur l'ancien site GITEM
- Un lotissement communal accessible Rue Graveran

Enfin, la mise en révision du PLUIH par la CCPCAM permettra d'améliorer les règles actuelles. La concertation débute et nous espérons une issue favorable en 2028.

François-Xavier Deflou

ACTES D'URBANISME – Année 2026 -

- **PC (permis de construire) : 75**
- **PA (permis d'aménager) : 4**
- **DP (déclarations préalables de travaux) : 245**
- **CU (certificats urbanisme) : 415**
- **AT (autorisations de travaux ERP) : 11**
- **AP (autorisations préalables enseigne) : 6**
- **DIA (déclaration d'intention d'aliéner) : 130**
- **Certificats numérotage : 160**
- **Arrêtés alignement : 170**
- **Certificats adressage : 160**





François-Xavier DEFLOU
Adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement du territoire



CCAS DE CROZON
ET ASSOCIATIONS DE SOLIDARITÉ

Le CCAS de Crozon de part sa collaboration avec les associations sociales, médicosociales et de solidarité permet de construire un réseau cohérent, réactif et proche des habitants. Cette dynamique partenariale est indispensable pour répondre aux défis sociaux actuels et garantir un accompagnement de qualité aux personnes entre autres les plus vulnérable.



Denise Achard
Adjointe aux affaires sociales

Dans un territoire rural et dispersé comme Crozon, cette coopération est essentielle pour garantir l'accès aux droits, la continuité des accompagnements et la lutte contre l'isolement.

Le CCAS assure plusieurs missions dans le réseau social :

- Accueil social de proximité : premier point de contact pour les habitants en difficulté.
- Évaluation des besoins et orientation vers les structures adaptées. CDAS, CAF
- Instruction de certaines aides facultatives (aides financières, secours d'urgence).
- Participation aux dispositifs territoriaux : Contrat Local de Santé, CLIC, CPTS, actions de prévention.
- Animation de réseau : réunions, coordination, partage d'informations avec les partenaires de solidarité.
- Signalements de situations de fragilité.
- Coordination pour le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées.
- Participation à des actions collectives : prévention santé, ateliers bien-être...

Au niveau d'ULAMIR, acteur majeur du territoire qui développe des actions pour : les familles, les jeunes, les personnes isolées, les habitants en recherche d'insertion.

Le CCAS souhaite collaborer avec l'ULAMIR pour : des actions intergénérationnelles, des ateliers de lien social, des accompagnements individuels, des projets citoyens ou culturels.

Le CCAS entretient des relations régulières avec les associations d'aide alimentaire, les structures de soutien aux familles, les associations d'aidants.

Dans le cadre du Contrat Local de Santé, le CCAS travaille avec les associations de prévention, les professionnels de santé, les structures de soutien psychologique et psychiatrique ⬢

Denise Achard et Odile Lambin

UN POINT **D'INFORMATION SOCIALE**

La mairie souhaite renforcer son engagement en faveur de la solidarité et de l'accompagnement des habitants dans la lutte contre l'isolement social avec le projet la mise en place d'un Point Infos et renseignements Sociaux, accessible à tous.



Ce nouvel espace, pensé comme un guichet de proximité, visera à offrir un premier niveau d'écoute, d'information afin de faciliter les démarches et d'orienter les personnes.

Il aura pour vocation d'aider les habitants à mieux comprendre et mobiliser les dispositifs sociaux existants. Il s'adressera à toute personne ayant besoin d'un soutien ponctuel ou d'un accompagnement plus régulier dans ses démarches administratives ou sociales.

Les usagers pourront y trouver des informations sur :

- les aides sociales (CAF, Département, CCAS, aides municipales) ;
- les demandes de logement social et les dispositifs d'urgence ;
- les droits des familles, de l'enfance et de la jeunesse ;
- les services pour les personnes âgées ou en situation de handicap ;
- les actions de santé publique (prévention, accès aux soins, dispositifs locaux) ;
- l'orientation vers les associations et partenaires sociaux du territoire.

Le Point Infos permettra :

- d'obtenir un premier niveau d'information sans rendez-vous ;
- d'être orienté vers le bon interlocuteur (CLIC, CAF, Département, CCAS, MDPH, associations, services municipaux) ;
- d'être accompagné dans la compréhension des démarches ou la constitution de dossiers (possibilité de RV avec l'assistante sociale du CCAS).
- de signaler des situations de fragilité ou d'urgence sociale, qui seront ensuite suivies par les services compétents.

Il sera en lien étroit avec le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et l'ensemble des partenaires sociaux.

Odile Lambin

Odile Lambin
Conseillère déléguée aux affaires sociales



UNE MUTUELLE COMMUNALE POUR FACILITER L'ACCÈS AUX SOINS

La commune, à travers son CCAS, travaille à la mise en place d'une mutuelle communale, avec pour objectif de permettre aux habitants de Crozon, notamment aux familles, aux retraités et aux personnes disposant de revenus modestes, d'accéder à une complémentaire santé à des tarifs négociés et avantageux.

Le principe repose sur le regroupement des habitants intéressés : plus le nombre de bénéficiaires potentiels est important, plus la commune pourra être en mesure de négocier une offre adaptée et compétitive.

Une première étape consiste à recueillir les besoins des habitants grâce à un sondage, afin de mieux connaître leurs attentes et leurs niveaux de couverture actuels. Le CCAS consultera ensuite plusieurs organismes de mutuelle, comparera les garanties et les tarifs proposés, avant de sélectionner l'offre la plus adaptée.

La future mutuelle devra notamment proposer une couverture en matière d'hospitalisation, de soins courants, d'optique, de dentaire et d'audiologie. Plusieurs niveaux de garanties pourront être proposés afin que chacun puisse choisir une formule correspondant à ses besoins et à son budget.

Le dispositif envisagé serait accessible sans questionnaire de santé, sans limite d'âge et sans condition de ressources. Une fois l'offre sélectionnée et présentée au CCAS, les habitants seront informés des garanties et des tarifs proposés. Des permanences d'information pourront également être organisées pour permettre à chacun d'obtenir des renseignements personnalisés.

À travers cette démarche, la commune souhaite contribuer à favoriser l'accès aux soins et à réduire le coût des complémentaires santé, tout en proposant une solution adaptée aux besoins des habitants.

Denise Achard



© Basket Club de Crozon

L'OFFICE DES SPORTS DE CROZON
UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE AU SERVICE DU SPORT

La municipalité de Crozon poursuit son engagement en faveur de la vie associative et sportive avec la création d'un Office des Sports, un nouvel outil destiné à renforcer les liens entre les acteurs du territoire et à accompagner le développement des pratiques sportives en presqu'île de Crozon.



Anne-Hélène BERNARD
Adjointe à la vie associative

Cette initiative s'appuie sur un constat simple : le tissu sportif crozonnais est riche et dynamique. Les échanges avec les associations sportives ont mis en évidence la motivation, l'engagement et la volonté de coopération des bénévoles, dirigeants et éducateurs qui font vivre le sport au quotidien.

Afin de construire un projet répondant aux attentes du terrain, la municipalité a associé les acteurs du sport à la réflexion. Cette démarche s'est concrétisée lors des Assises du Sport organisées le 27 juin dernier, qui ont réuni les associations sportives de la presqu'île autour d'un temps d'échange et de concertation. Cette rencontre a confirmé le dynamisme du tissu sportif local, l'engagement de ses bénévoles et la volonté de renforcer les coopérations. Les échanges ont également fait émerger des pistes de travail et confirmé l'intérêt de créer un Office des Sports comme outil fédérateur.

Dans le prolongement de cette démarche, un groupe de travail municipal a été constitué pour accompagner la création de cet Office des Sports. Sa mission est d'en définir les contours, les objectifs et le fonctionnement, en co-construction avec les partenaires concernés.

L'Office des Sports a vocation à devenir une véritable interface entre les associations sportives et la municipalité. Il favorisera le dialogue, la concertation et la mutualisation autour des enjeux communs du mouvement sportif local. Il permettra également de renforcer les liens avec les fédérations, les comités départementaux, les ligues régionales ainsi que les différentes instances institutionnelles œuvrant au développement du sport.

Au-delà de son rôle de coordination, il constituera un espace d'échange, de proposition et d'innovation au service du développement de la pratique sportive pour tous les publics. Son ambition est de contribuer à la vitalité de la vie associative, à l'attractivité du territoire et au rayonnement du sport sur l'ensemble de la presqu'île.

La réussite de ce projet reposera avant tout sur l'implication des acteurs sportifs eux-mêmes. Parce qu'ils seront à la fois les bâtisseurs et les animateurs de cette nouvelle structure, l'Office des Sports devra refléter les valeurs qui font la force du mouvement associatif crozonnais : engagement, coopération, solidarité et dynamisme.

Ensemble, associations, bénévoles, élus et partenaires institutionnels écrivent aujourd'hui une nouvelle page de l'histoire sportive de Crozon, au bénéfice de tous les habitants de la presqu'île.

Anne-Hélène Bernard

BOULEVARD DE SLIGO : **UN FUTUR ESPACE INTERGÉNÉRATIONNEL** AU CŒUR DE LA NATURE

La commune de Crozon poursuit son engagement en faveur du cadre de vie avec un projet d'aménagement de l'espace naturel situé le long du boulevard de Sligo.

Déjà apprécié pour son environnement calme, cet espace de promenade a vocation à devenir un véritable lieu de rencontre, de détente et de partage ouvert à toutes les générations. Ce projet vise à valoriser cet espace vert en conciliant respect de la biodiversité, accessibilité et convivialité. Des cheminements seront aménagés afin de faciliter les déplacements des promeneurs et de rendre le site plus accueillant pour tous les publics. Plusieurs équipements viendront progressivement enrichir cet espace naturel : bancs, tables de pique-nique et aires de repos permettront aux habitants et aux visiteurs de profiter pleinement du cadre verdoyant. Des agrès ludiques seront également installés pour les enfants et les jeunes, favorisant les activités de plein air et les moments de partage en famille.

Une attention particulière sera portée aux seniors grâce à l'implantation de mobilier dédié à l'activité physique douce. Ces équipements permettront à chacun d'entretenir sa mobilité, son équilibre et son bien-être, dans un environnement naturel particulièrement propice à la pratique d'activités adaptées.

Au-delà des aménagements eux-mêmes, l'ambition de ce projet est de créer un véritable espace intergénérationnel où enfants, parents, grands-parents, sportifs occasionnels ou simples promeneurs pourront se retrouver. Ce lieu offrira à chacun la possibilité de profiter de la nature tout en favorisant le lien social et les rencontres entre habitants.

L'espace de promenade de Sligo constitue déjà un espace privilégié de découverte et de détente. Avec ces nouveaux aménagements, elle renforcera encore son rôle de lieu de vie accessible à tous, où se conjuguent nature, santé, loisirs et convivialité.

Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté municipale de développer des espaces publics favorisant le bien-vivre ensemble tout en préservant la qualité environnementale qui fait la richesse de notre territoire.

Anne-Hélène Bernard
et Françoise Segalen

QUELLE PLACE POUR **LA DANSE ET LA CULTURE À CROZON ?**

Il n'aura échappé à personne que la pratique de la danse connaît un engouement tout particulier en Presqu'île de Crozon, tant par la diversité des pratiques (danses bretonnes, classique, country, swing, salsa, jazz, hip-hop, danse de salon, contemporaine, cabaret...) que par le nombre de participants recensés aujourd'hui à plus de 750, et qui ne cesse de croître.

Cette activité, qui participe tout particulièrement au bien être et à la cohésion sociale, permet de lutter contre la sédentarité, avec une composante intergénérationnelle indéniable.

Malheureusement il n'existe actuellement pas de structure municipale qui permette de répondre à cette forte demande et ainsi venir compléter l'offre privée.

Un des projets de l'actuelle équipe municipale, déjà évoqué lors de la campagne électorale, serait de bâtir un complexe culturel qui intégrerait une salle de danse pensée dans les règles de l'art, mais aussi une nouvelle école de musique, une médiathèque, une voire d'une nouvelle salle de cinéma... Ce projet est à long terme voire au-delà de notre mandat électoral, mais nous allons



© Collectif Danses presqu'île

en poser prochainement les bases. Dans l'attente de cette réalisation et afin de répondre, même partiellement, aux souhaits des associations de danse, la commune envisage de faire poser un parquet à usage sportif dans la grande salle de la Maison du Temps Libre. Cela permettrait d'offrir un espace plus adapté à la danse et de réduire les douleurs et blessures induites par une pratique sur des supports inadaptés, comme le carrelage ou le béton.

L'usage de cette salle resterait polyvalente et devra donc être pensée afin de continuer à accueillir les autres événements qui s'y déroulent habituellement (assemblées générales, repas de groupes, opérations de don du sang, etc.).

Bernard Nedelec



Bernard NEDELEC
Conseiller délégué
à la culture

LE JUMELAGE CROZON-SLIGO SE TOURNE VERS LA JEUNESSE ET LE SPORT



À l'occasion du 45e anniversaire du jumelage entre Crozon et Sligo, une délégation crozonnaise de 33 membres, composée d'élus et de membres du comité de jumelage, s'est rendue en Irlande. Cette rencontre a permis de réaffirmer une volonté politique : remettre la jeunesse au centre du jumelage et construire des échanges concrets entre les jeunes des deux territoires.

Anne-Hélène Bernard, adjointe aux associations et aux sports, Françoise Segalen, adjointe à l'enfance et à la jeunesse et Claudie Briand, Présidente du comité ont rencontré plusieurs acteurs locaux afin d'identifier de nouvelles pistes de coopération.

Les échanges avec trois établissements scolaires de Sligo ont confirmé l'intérêt de développer des liens entre jeunes Irlandais et Français, à travers des correspondances, des projets communs et des rencontres. L'objectif est de faire du jumelage une expérience vivante, accessible aux nouvelles générations, et non un simple rendez-vous commémoratif.

Le sport constitue également un levier privilégié pour rapprocher les deux communautés. Les rencontres avec les acteurs sportifs, notamment à Strandhill autour du surf, ont ouvert des perspectives d'échanges entre clubs et associations, en lien avec les activités nautiques et de pleine nature qui caractérisent les deux territoires.

D'autres contacts, dans les domaines universitaire et économique, pourraient également favoriser la mobilité des jeunes, les stages et la découverte des métiers du littoral.

L'enjeu est désormais de transformer ces rencontres en projets durables, en donnant aux jeunes une place active dans la relation entre Crozon et Sligo. Le comité de jumelage poursuivra le travail engagé avec les partenaires irlandais pour faire émerger des actions concrètes au bénéfice des nouvelles générations et assurer l'avenir de cette amitié entre les deux territoires.

Anne-Hélène Bernard
et Françoise Segalen



REDYNAMISER LES **COMMERCES DE NOS QUARTIERS**

L'activité commerciale occupe, dans une petite ville comme Crozon, une place essentielle. Plus encore qu'une activité économique, il s'agit d'animer, avec les commerçants, le centre bourg, afin de rendre notre commune attractive et de créer du lien social. Le dispositif « petite ville de demain » auquel notre commune adhère, fixe notamment comme objectif de renforcer l'attractivité commerciale.

Thierry RAOUL
Adjoint à l'économie et au tourisme

Caroline BOUTTEVILLE
Conseillère déléguée à l'économie et au tourisme



Un centre bourg vivant est en premier lieu un centre bourg où les commerces sont ouverts, où les vitrines sont attirantes. La commune a donc commencé à recenser les locaux à vendre, à louer ou vacants. Une liste est disponible sur le site de la mairie et permet donc de mettre en relation les propriétaires et de potentiels acheteurs ou locataires afin de faciliter l'installation de nouveaux commerces. Quant aux locaux commerciaux vacants, ils seront habillés de stickers informatifs afin de préserver l'image de la ville et de participer malgré tout à son animation.

Redynamiser notre commune passe également par les commerçants qui sont les principaux acteurs de ce projet. Deux associations de commerçants existent. L'une à Crozon, l'autre à Morgat. Malgré les spécificités de Crozon et de Morgat, leurs objectifs sont les mêmes : faire vivre le commerce local et renforcer l'attractivité de notre commune. Il serait très certainement bénéfique d'organiser des rencontres régulières de ces associations afin de définir des projets communs, par exemple un calendrier annuel des animations etc.

Faire vivre nos commerces, c'est rendre la ville vivante, un cercle vertueux à entretenir.

Thierry Raoul et Caroline Boutteville

MOBILITÉ, CIRCULATION ET STATIONNEMENT À CROZON
UN ENJEU COLLECTIF POUR MIEUX VIVRE ET CIRCULER



Avec environ 7500 habitants à l'année, Crozon accueille chaque été une population quasiment multipliée par quatre, avec un pic particulièrement marqué de mi-juillet à mi-août.

Cette forte affluence saisonnière, si elle fait la vitalité de notre territoire, génère aussi des tensions réelles sur nos déplacements : circulation dense, difficultés de stationnement, vitesse parfois excessive, manque de lisibilité de la signalétique et besoins croissants en matière de mobilités douces.

Face à ces enjeux, la commune souhaite engager une réflexion globale et structurée sur la mobilité, afin d'améliorer la sécurité, le confort et la qualité de vie de tous les usagers, habitants comme visiteurs, en saison et hors saison.

Plusieurs axes de travail sont d'ores et déjà identifiés. Le manque de signalisation sera traité en priorité : meilleure signalisation directionnelle, marquage au sol plus lisible, etc.

Des mesures d'apaisement de la circulation seront également étudiées : limitation de la vitesse sur les axes les plus fréquentés, inversion de sens pour certaines rues, mise en place de feux récompenses, stationnement en quinconce, etc.

Le stationnement constitue d'ailleurs un autre enjeu majeur, particulièrement en période estivale. La commune souhaite améliorer l'identification des zones de stationnement, mieux signaler les parkings disponibles et réduire la circulation de recherche de place, source de congestion et de nuisance.

Enfin, le développement des mobilités douces – pistes cyclables sécurisées, cheminements piétons continus, liaisons douces entre les quartiers, les plages et les sites touristiques – représente un levier essentiel pour désengorger la circulation automobile, réduire les émissions et favoriser des déplacements plus agréables et plus sains.

Une commission extra-communale pour co-construire les solutions

Afin de porter ce projet de manière concertée, une commission extra-communale dédiée à la mobilité va être mise en place en début d'année 2027. Elle réunira des élus, des représentants d'associations, des professionnels du tourisme, des habitants et des usagers du territoire.

Cette commission aura pour mission de recueillir les remarques et les propositions de chacun, d'identifier les points noirs prioritaires, de formuler des recommandations concrètes et de suivre la mise en œuvre des actions retenues. Elle permettra ainsi d'associer pleinement les Crozonnais(e)s et les acteurs locaux à la définition d'un plan de mobilité adapté et cohérent, aux réalités de notre commune.

Sylvie Thouard

HEURE CIVIQUE ET RÉSERVE COMMUNALE
CHACUN PEUT AGIR POUR CROZON

La commune de Crozon souhaite encourager l'engagement citoyen à travers deux dispositifs solidaires : l'Heure civique et la réserve communale.

L'Heure civique permet à chacun de consacrer une heure ou plus de son temps à des actions utiles au quotidien, de renforcer la solidarité et de favoriser les échanges entre les générations.

La réserve communale rassemble des citoyens volontaires prêts à apporter leur aide lors d'actions de prévention, de solidarité ou de situations nécessitant un soutien à la collectivité.

Ces deux dispositifs ont pour objectif de favoriser l'entraide et de permettre à chacun de contribuer, à son niveau, à la vie locale.

Leur mise en place nécessite au préalable de définir un cadre réglementaire et juridique adapté à la commune. Une fois ce travail réalisé, la Ville de Crozon communiquera auprès des habitants et lancera un appel à volontaires afin que chacun puisse, s'il le souhaite, s'engager dans cette démarche citoyenne et solidaire.

Brigitte Premel-Cabic



Brigitte PREMEL-CABIC
Conseillère déléguée aux affaires sociales



LE SITE INTERNET DE LA VILLE

Le site internet de la ville de Crozon a été entièrement reconstruit pour vous permettre d'effectuer de nombreuses démarches directement en ligne, sans besoin d'imprimer ou de se rendre disponible sur les horaires d'ouverture de la mairie. Carte d'identité, demande de documents, démarches associatives, signalements, le site est votre outil du quotidien.

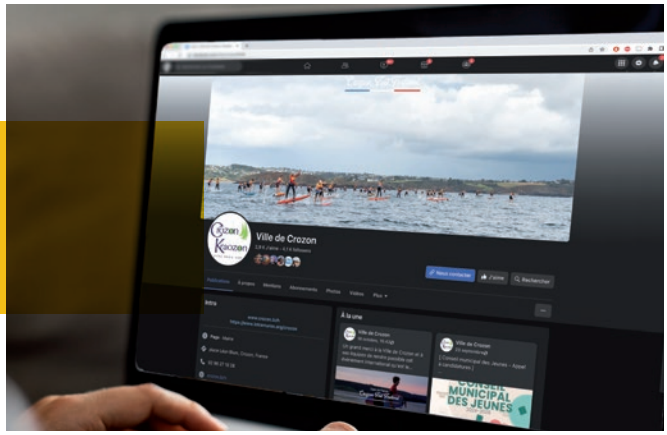
WWW.CROZON.BZH



INTRAMUROS, L'APP MAIRIE

Grâce à l'app. Intramuros, recevez directement les brèves récentes sur votre portable. Informations travaux, actualités, rendez-vous citoyens, vous ne perdrez plus une seule information provenant de la commune et de la Communauté de communes.
Vous pouvez également faire remonter des signalements facilement pour améliorer notre cadre de vie.

RESTONS **EN CONTACT**



RÉSEAUX SOCIAUX VILLE DE CROZON

Que vous soyez sur les réseaux ou non, les pages de la Ville de Crozon sont accessibles à tous. Vous retrouverez les actualités des associations, des photos et articles de presse de nos correspondants locaux, les évènements de Crozon, les informations travaux, les dates des moments forts de la commune.

villecrozon29160

villedecrozon



RENDEZ-VOUS AVEC LA MAIRE ET LES ÉLUS

La maire et ses adjoints reçoivent régulièrement les citoyens à l'Hôtel de ville. Leur porte est ouverte, venez les rencontrer, discuter et trou ver ensemble des solutions pour améliorer votre quotidien.
Pour prendre rendez-vous, envoyez un e-mail à **rdv@crozon.bzh** ou **0298271028**

W W W . C R O Z O N . B Z H